



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Publié le
ID : 057-245700695-20230628-C20230627_16_FI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille Vingt-trois, le vingt-sept juin à dix-neuf heures, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de Communauté à Cattenom, les Conseillers communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Etaiet présents :

Monsieur Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Guy KREMER, Denis BAUR, David ROBINET,

MM. Eric GONAND, Philippe GAILLOT, Mme Maryse GROSSE, MM. Michel SCHMITT (arrivé au point 8), Mme Christine ACKER, M. Hervé GROULT, Mme Mauricette NENNIG, MM. Bernard DORCHY, Yves LICHT, Mme Alieth FEUVRIER, MM. Bertrand MATHIEU, Thierry MICHEL, Alain REDINGE, MMES Marie-Josée THILL, Céline CONTRERAS, Nadine GALLINA, M. Régis HEIL, Mme Emmanuelle JACQUEMOT, MM. Hervé PATAT, Jerry PARPETTE, Didier PALLUCCA, Mme Patricia VEIDIG, M. Yannick OLIGER, Mme Déborah LANGMAR, MM. Joseph GHAMO, Joseph BAUER, Olivier KORMANN, MMES Brigitte DA COSTA, Valérie CARDET, M. Serge RECH, Mme Christine KOHLER

Absents avec procuration :

Rachel ZIROVNIK	à	Michel PAQUET
Benoit STEINMETZ	à	Marie-Marthe DUTTA GUPTA
Denis NOUSSE	à	Alain REDINGE
Hassan FADI	à	Hervé GROULT
Marie-Odile KRIEGER	à	Yannick OLIGER
Christelle MAZZOLINI	à	Olivier KORMANN
Joël IMMER	à	Brigitte DA COSTA
Karine BERNARD	à	Valérie CARDET

Absents excusés : Bertrand ALESCH, Marie-Pierre LAGARDE, Evelyne DEROUCHE,

Date de la convocation : 31 mai 2023

Nombre de membres en exercice : 51
Nombre de membres présents : 40
Nombre de votants : 48

Secrétaire de séance : Emmanuelle JACQUEMOT



16. Objet : Décision Modificative n° 1 – Budget annexe Assainissement collectif – Exercice 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 5 du Conseil communautaire en date du 8 novembre 2022 relative au Rapport d'Orientations Budgétaires 2023,

Vu la délibération n° 9 du Conseil communautaire en date du 15 décembre 2022 portant sur le vote du Budget primitif 2023 de l'assainissement collectif,

Vu la délibération n° 17 du Conseil communautaire en date du 11 avril 2023 portant sur le vote du Budget Supplémentaire de l'assainissement collectif pour l'année 2023,

Considérant qu'il y a lieu de procéder nécessairement à l'ajustement des crédits votés au titre de l'année 2023,

Section de fonctionnement - Dépenses		
Imputation	Libellé	Montant
Chapitre 011- Charges à caractère général		9 226,00 €
61528	Acquisition d'une trappe de désenfumage à la Step de Hettange	620,00 €
6288	Intervention de plongeurs sur la STEP de Cattenom pour changement des membranes	8 606,00 €
Chapitre 66- Charges financières		5 000,00 €
66111	Ajustement des crédits pour les intérêts de la dette	5 000,00 €
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		27 572,00 €
6811	Ajustement de la dotation aux amortissements 2023	27 572,00 €
Chapitre 022 - Dépenses imprévues		-41 798,00 €
Total des dépenses de fonctionnement		0,00 €

Section de fonctionnement – Recettes
Sans mouvement

Section d'investissement - Dépenses		
Imputation	Libellé	Montant
Chapitre 21- Immobilisations corporelles		27 572,00 €
21562	Acquisition Vis pour dégrilleur, Variateurs pour pompes, détecteurs de gaz	23 500,00 €
2155	Acquisition d'un nettoyeur Haute pression	700,00 €
2188	Acquisition d'extincteurs	48,00 €
21311	Reprise de voirie à la STEP Hettange	6 000,00 €
21532	Réajustement compte budgétaire	-2 676,00 €
Total des dépenses d'investissement		27 572,00 €
Section d'investissement - Recettes		
Imputation	Libellé	Montant
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		27 572,00 €
28031	Ajustement de la dotation aux amortissements 2023 - Frais d'études	570,46 €
2805	Ajustement de la dotation aux amortissements 2023 - Licences	131,86 €
28032	Ajustement de la dotation aux amortissements 2023 - Frais de recherches et développement	-853,91 €
28088	Ajustement de la dotation aux amortissements 2023 - Autres immobilisations incorporelles	-353,10 €
28135	Ajustement de la dotation aux amortissements 2023 - Bâtiments d'exploitation	-11 601,46 €
28153	Ajustement de la dotation aux amortissements 2023 - Installations à caractère spécifique	47 106,73 €
28155	Ajustement de la dotation aux amortissements 2023 - Outillage Industriel	-881,27 €
28156	Ajustement de la dotation aux amortissements 2023 - Matériel spécifique d'exploitation	-60 445,61 €
28173	Ajustement de la dotation aux amortissements 2023 - constructions mises à disposition	43 871,33 €
28175	Ajustement de la dotation aux amortissements 2023 - Outillage Industriel mis à disposition	36 692,01 €
28182	Ajustement de la dotation aux amortissements 2023 - Matériel de transport	-1 727,50 €
28183	Ajustement de la dotation aux amortissements 2023 - Matériel de bureau et informatique	-2 000,00 €
28184	Ajustement de la dotation aux amortissements 2023 - Mobilier	-702,60 €
28188	Ajustement de la dotation aux amortissements 2023 - Autres immobilisations corporelles	-22 234,94 €
Total des recettes d'investissement		27 572,00 €

La Décision Modificative n° 1 du budget annexe assainissement collectif s'équilibre en dépenses et recettes en section de fonctionnement à hauteur de 0 € et à hauteur de 27 572 € en section d'investissement.

La section de Fonctionnement

Dépenses :

Inscription de crédits supplémentaires principalement pour le réajustement des dépenses d'ordre relatives à la dotation aux amortissements liées aux travaux, les interventions sur les stations d'épuration et les intérêts de la dette

Inscription de crédits à la baisse, avec notamment le réajustement du chapitre « dépenses imprévues ».

La section d'investissement

Dépenses :

Inscription de crédits supplémentaires essentiellement pour le réajustement des dépenses relatives à l'acquisition de matériel technique nécessaire au bon fonctionnement des stations d'épuration et baisse d'un poste de dépenses.

Recettes :

Inscription de crédits supplémentaires pour le réajustement des recettes d'ordre relatives à la dotation aux amortissements liées aux travaux.

Considérant cet exposé,

Après avis favorable du Bureau communautaire en date du 13 juin 2023,

Il est demandé au Conseil communautaire :

- **d'approuver la ventilation telle que présentée,**
- **d'approuver la Décision Modificative n° 1 modifiant les comptes du budget annexe assainissement collectif pour l'année 2023, telle qu'énoncée,**
- **d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Le Conseil communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 48
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 28 juin 2023

Le Président,

Michel PAQUET



The image shows a blue circular official stamp of the 'Communauté de Communes de CATTENOM' with a star in the center. The text 'Le Président' is printed in the center of the stamp. A dark ink signature is written over the stamp.